

**OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX PAR L'ASSOCIATION  
ACCES**

Le Président de la Communauté de Communes du Genevois (CCG), Monsieur Pierre-Jean CRASTES, désigné par délibération n° 40 / 2014 du 14 Avril 2014,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment son article 1er,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

- que l'association loi 1901 ACCCES (Accompagnement, Coordination, Complexité, Conseil, Education, Santé), financée par l'Agence Régionale de Santé, occupe un local de 20 m<sup>2</sup> appartenant à la CCG, au rez-de-chaussée du bâtiment Athéna entrée n°2 situé sur Arch' Parc, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017
- que les missions remplies par ACCCES sont une plus-value pour le territoire dans un contexte de pénurie de professions médicales et de complexité des démarches administratives pour l'obtention des droits : accompagnement et soutien des professionnels dans des situations de maintien à domicile difficile, organisation et planification des parcours de soins, orientation des patients en situation complexe, organisation de la cellule de coordination sur le territoire, etc.

**DECIDE**

1. d'approuver les termes de la convention d'occupation des locaux, ci-jointe annexée, à intervenir avec l'association ACCCES pour l'occupation des locaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment Athéna entrée n°2, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, pour une durée d'un an renouvelable deux fois par tacite reconduction, et un loyer annuel de 1 920 €.
2. de signer cette convention et toute pièce s'y rapportant.

Archamps, le 19 mai 2020  
Le Président, Pierre-Jean Crastes





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

**Genevois**

Le Président certifie le caractère exécutoire  
de cette décision télétransmise en Préfecture  
le 19 mai 2020  
et publiée le 19 mai 2020

La Directrice Générale des Services

**Marie-Hélène DUBOIS**